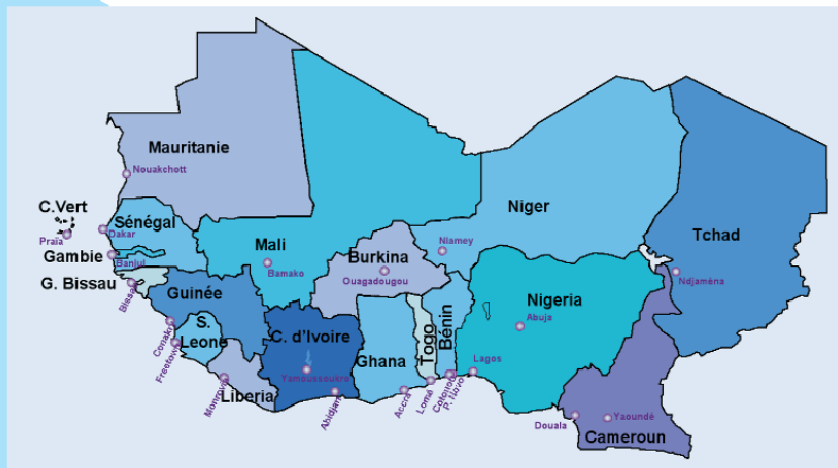


COMMUNICATION

*Les travaux du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*

Normand Lauzon

Directeur, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest



Juillet 2006/Or. fr.

Quatrième Réunion du  
Comité sur les Relations Extérieures de l'OCDE

Paris, le 20 juillet 2006

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE  
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Iles  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)  
Adresse postale :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16  
Tél: +33 (0) 1 45 24 89 87  
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31  
[www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)



*Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Chers participants,*

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous rencontrer aujourd'hui et de porter à votre connaissance certaines informations sur les travaux du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Alors que le texte de ma communication qui sera mis à votre disposition, présente ces informations de manière assez détaillée, compte tenu du temps qui m'est imparti, je me limiterai à vous brosser un tableau sommaire de ce que nous faisons et me tiendrai à votre disposition pour écouter vos suggestions et échanger avec vous sur des questions que vous souhaiteriez approfondir.

Ma présentation sera organisée autour des grands titres suivants :

1. Origine et évolution du Club.
2. Notre lecture de l'Afrique de l'Ouest.
3. Nos objectifs.
4. Notre rattachement à l'OCDE, nos modes de gouvernance et notre financement.
5. Nos méthodes de travail.
6. Nos quatre pôles de travail.
7. Résultats escomptés et impact.

## **1. Origine et évolution du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)**

---

**Le Club du Sahel a été créé en 1976** à l'initiative de pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en liaison avec les autorités des pays sahéliens comme un forum de concertation et de plaider en faveur d'un soutien accru et durable de la communauté internationale aux pays de la région, victimes de la sécheresse. **En 2001, le Groupe d'Orientation des Politiques du Club – soit l'équivalent de son Conseil d'administration, a décidé d'élargir son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest** pour tenir compte des interdépendances et des complémentarités entre le Sahel et les pays côtiers. Le Club du Sahel est ainsi devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

## **2. L'Afrique de l'Ouest : de quoi s'agit-il ?**

---

**La région sur laquelle porte les travaux du Club s'étend du Cameroun au Cap Vert** et couvre les quinze pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) plus la Mauritanie, le Tchad ainsi que le Cameroun pour des raisons de continuité économique, de peuplement et de complémentarité à l'échelle régionale. Cette région représente une superficie de 7 800 000 km<sup>2</sup>, soit 21 fois la superficie du Japon, 2 fois celle de l'Union européenne et environ 85 % du Canada ou des États-Unis. Comptant quatorze pays appartenant au groupe des Pays les moins avancés (PMA), la région a un PIB par habitant de l'ordre de \$350/an.

**Alors que la croissance démographique de l'Afrique de l'Ouest avait stagné jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle**, sa population est passée de l'ordre 40 millions d'habitants en 1930 à 85 millions en 1960. En 2003, elle était d'environ 290 millions d'habitants, soit près de 4,6 % de la population mondiale, 43 % de celle de l'Afrique subsaharienne, 64 % de celle de l'Union européenne, environ la même que celle des États-Unis, 2,2 fois celle du Japon et 9 fois celle

du Canada. Il n'est donc pas étonnant que l'Afrique de l'Ouest ait connu au cours des quarante dernières années une dynamique d'urbanisation sans précédent: la population urbaine passant en moyenne de 15% à plus de 45 % de la population totale. Pour enregistrer une telle évolution, il avait fallu un siècle et demi à l'Europe de l'Ouest.

**Dans les années 1960 et 1970, les efforts d'investissements massifs n'ont pas suffi à doter la région des infrastructures socio-économiques indispensables à son développement dans le long terme.** Cette situation a perduré au cours des vingt-cinq années suivantes alors que des flux d'investissements encore plus importants auraient été nécessaires pour stimuler la croissance économique afin de faire face à un double défi : améliorer les conditions de vie tout en répondant aux besoins d'une population en rapide expansion.

A ce jour, l'Afrique de l'Ouest compte pour moins de 0,3 % du total des investissements directs étrangers (IDE) et sa part dans le commerce mondial demeure très faible : moins de 1 % des échanges. L'Aide publique au développement (APD) demeure relativement modeste par rapport aux réels besoins de la région. Elle représentait moins de 5 % du PIB régional en 2001, soit sur une base par habitant, environ \$US17.00. **La modicité des transferts internationaux, l'importance de la dette publique de plusieurs pays par rapport à leurs capacités de remboursement, les difficultés persistantes des pays de la région à mobiliser l'épargne locale et les ressources budgétaires viennent amplifier les défis à relever pour atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques d'un développement durable et équitable.**

**Au vu de ce qui précède, il n'est donc pas étonnant que la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest n'arriveront pas à atteindre les Objectifs du Millénaire.** Pour que ces objectifs soient atteints, il faudrait que des ressources additionnelles considérables – internes et externes – soient mobilisées, afin de financer les investissements socio-économiques requis. Pour assurer à la fois un mieux être à l'Afrique de l'Ouest et une meilleure sécurité à tous, il faudrait que la région avec le concours de la communauté internationale intensifie dès maintenant son action en appui aux dynamiques de transformation ouest africaines. Maintenir le statu quo aurait non seulement des conséquences graves pour les générations futures mais impliquerait à terme également des coûts plus importants pour les pays eux-mêmes et éventuellement pour la communauté internationale. Par conséquent, dans l'esprit du Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) et comme convenu dans plusieurs forums internationaux sur le développement à l'échelle mondiale, un partenariat innovant et continu avec l'Afrique de l'Ouest s'avère indispensable.

Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a développé avec ses partenaires africains une démarche rétrospective et une vision prospective de l'Afrique de l'Ouest qui, tout en reconnaissant ses problèmes et ses défis, privilégie **l'identification et la promotion des dynamiques de transformation et de ceux et celles qui les portent.** L'Afrique de l'Ouest a vécu au cours des dernières décennies, des transformations profondes qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation, capable d'adaptations et d'avancées importantes.

**La couverture médiatique des événements en Afrique de l'Ouest projette souvent une vision pessimiste de la région. Cependant, les dynamiques de transformation observées dans la durée fournissent un éclairage singulièrement différent.** Ainsi, au cours des vingt dernières années, la région a connu des transformations importantes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique : nouveaux modes de gouvernance ; passage du monopartisme au multipartisme ; évolution des rôles respectifs de l'État et du secteur privé ; expansion du secteur informel générateur d'emplois ; ajustements macroéconomiques et structurels ; libéralisation des économies ; changement dans la configuration et le rôle des médias ; émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ; évolution des droits de la femme et de sa représentativité

dans la société ; créations culturelles ; prédominance des jeunes dans la société ; priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale; affirmation et renforcement d'organisations régionales (l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest/UEMOA, la CEDEAO, le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel/CILSS) et d'initiatives continentales régionales (Gestion des ressources en eau des grands fleuves, NEPAD) ; élaboration et mise en oeuvre de programmes de lutte contre la pauvreté; adoption par les pays de la région des Objectifs de Développement du Millénaire ; contributions des diasporas venant en appui à leur région d'origine.

**Il ne s'agit pas de dire que « tout va bien » mais plutôt de reconnaître les efforts considérables consentis par les Africains de l'Ouest avec l'appui de leurs partenaires au développement.** Ces évolutions n'ont certes pas été linéaires. Elles ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'apparition de nouvelles pandémies ; l'inadéquation des systèmes de formation ; la faiblesse du secteur privé local ; les tensions et les conflits résultant très souvent des transformations rapides des sociétés et de l'environnement dans lequel celles-ci évoluent.

### **3. Objectifs du CSAO**

---

En tant que facilitateur, animateur et pilote d'échanges ouverts et constructifs, **le Club joue un rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs de la région et ceux des pays de l'OCDE. Ses principaux objectifs sont de :**

- Contribuer à la mobilisation et au renforcement des capacités africaines dans le cadre d'une approche réseau ;
- Soutenir les initiatives et les efforts africains en faveur du développement ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs de la région et entre les pays de la région et ceux de l'OCDE sur des questions stratégiques pour le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest; et
- Promouvoir des échanges et des débats informés pouvant conduire à des décisions innovantes susceptibles de réduire l'écart entre les futurs souhaitables et les futurs redoutables pour la région. Ces décisions concernent notamment le cadre des politiques (exemple : la politique agricole régionale); les actions concrètes à réaliser sur le terrain (exemple : programme d'initiatives transfrontalières); la mobilisation et l'allocation des ressources (exemple : prévention et gestion de crises alimentaires); et la mise en oeuvre de nouveaux partenariats porteurs de résultats immédiats et de promesses pour l'avenir (exemple : promotion du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la Paix et la Bonne Gouvernance visant notamment la libre circulation des biens et des personnes dans la région).

### **4. Rattachement à l'OCDE, Gouvernance et Financement**

---

**Rattaché à l'OCDE**, au Centre pour la Coopération avec les Non Membres (CCNM) sous la responsabilité de M. Eric Burgeat et au Pôle de Développement sous la responsabilité de M. Kiyoo Akasaka, Secrétaire général adjoint, le Club travaille en partenariat étroit avec les autres membres du Pôle ainsi qu'avec d'autres Directorats de l'OCDE sur des questions d'intérêt commun (exemple : organisation dans le cadre du Comité d'Aide au Développement et en partenariat avec la Direction de l'Agriculture et la Direction de la Coopération au Développement d'une rencontre entre les pays producteurs de coton, les producteurs

eux-mêmes et les pays membres de l'OCDE pour présenter les faits sur l'importance du coton pour les économies et les populations de la région ainsi que les défis à relever). Le Secrétariat du Club est financé par des contributions volontaires provenant d'un grand nombre de pays membres de l'OCDE. Le Club est animé par un Secrétariat composé d'une équipe technique restreinte située à Paris qui s'appuie sur un réseau de partenaires dans la région et le reste du monde.

**Le Secrétariat fait approuver son Plan de travail par son organe de gouvernance appelé Groupe d'orientation des politiques (GOP)**, équivalent à son conseil d'administration. De plus, le Club est inclus dans le Plan de travail conjoint du Pôle de Développement approuvé par le Conseil d'Administration de l'OCDE. En ce qui concerne notre Groupe d'Orientation des Politiques, celui-ci est constitué de représentants des pays contributeurs; il associe également des représentants des pays de la région, et des principaux réseaux et institutions partenaires ouest africains. Le GOP se réunit deux fois par an pour suivre l'état des travaux menés par le Secrétariat du Club et approuver ses programmes de travail annuels et pluriannuels. Il est présidé par une personnalité désignée par ses membres pour une période déterminée. M. Charles Goerens, ex Ministre de la Coopération au Luxembourg exerce cette fonction depuis janvier 2006, au terme du mandat de trois ans de son prédécesseur, Mme Thérèse Pujolle.

## **5. Nos méthodes de travail**

---

**Le Club accompagne les dynamiques de terrain et travaille en réseau avec des acteurs ouest-africains représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes de développement et de recherche.** Il entretient également des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales dans le cadre de chantiers communs notamment avec le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, l'Union Africaine, les Associations de femmes et de jeunes. En tant que membre du Pôle de Développement de l'OCDE, le Club cherche également à développer des synergies avec les autres Directions.

L'approche méthodologique du Club vise à appuyer les efforts entrepris par les Africains eux-mêmes. Elle est caractérisée par un processus itératif, consultatif et participatif. Elle s'inscrit dans une démarche multidimensionnelle :

- Une démarche temporelle, qui privilégie l'approche « doni, doni » (donner du temps au temps) ;
- Une démarche spatiale, qui prend en compte la complémentarité entre le local, le national, le régional, le continental et l'international ;
- Une démarche de terrain qui est à l'écoute des attentes et des demandes exprimées par le terrain ;
- Une démarche scientifique et multidisciplinaire ;
- Une démarche en réseau ;
- Une démarche fondée sur le partenariat.

Rappelons ici que le Club n'est pas un bailleur de fonds ni une structure de financement d'opérations de développement. Tout en tenant compte de sa spécificité, de son mandat et de ses moyens humains et financiers, le Club est guidé dans ses travaux par la demande de ses partenaires, les besoins de la région et les décisions de son Groupe d'Orientation des Politiques.

## 6. Les quatre pôles de travail du Club

---

**Le Secrétariat du Club concentre ses efforts sur quatre pôles d'intérêt pour la région elle-même et pour la communauté internationale.** Ces orientations sont par ailleurs conformes aux préoccupations sur l'avenir de la région exprimées notamment dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), de la Vision de l'Union africaine et de l'accord de partenariat récemment conclu entre le Secrétariat du Club et le Secrétariat de la CEDEAO. Ces quatre pôles de travail sont les suivants :

- Perspectives de développement, à moyen et à long terme
- Transformation du monde rural et Développement durable
- Développement local et Processus d'intégration régionale
- Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et Sécurité

### ↳ Perspectives de développement, à moyen et à long terme

Beaucoup de thèmes peuvent être abordés par rapport à ces perspectives de développement. Je me limiterai ici à mentionner un exemple de nos travaux en cette matière.

Il est prévu que la population des dix-huit pays de la région augmentera de plus de 130 millions d'habitants à l'horizon 2025 pour atteindre 430 millions d'habitants. Par ailleurs, environ 55% de cette population aura moins de 20 ans comparativement à 20% dans les pays développés. Avec nos partenaires de la région, il a été retenu de **mettre au premier rang des préoccupations de l'agenda du développement de la région les questions stratégiques suivantes : Où et comment vont vivre les quelque 430 millions d'Africains de l'Ouest à l'horizon 2025? Quel avenir pour les jeunes ? Quelles seront les conséquences d'un tel peuplement sur la mobilité de cette population, les mouvements migratoires, les tensions et conflits dans la région ? Quel type de développement, quels investissements et quelles politiques peuvent permettre d'assurer un mieux-être pour les populations de la région, contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire et assurer une meilleure sécurité pour tous ?**

**A compter de 2007, il est prévu la publication régulière d'un Rapport sur l'état des lieux de la région (aspects économiques, politiques, institutionnels, culturels) et sur certaines questions stratégiques relatives à ses perspectives développement.** En 2007, il est prévu que ces questions auront trait à la sécurité alimentaire dans la région, aux migrations et à l'avenir pour les jeunes ainsi qu'au rôle des différents acteurs dans la région. Cette publication sera faite conjointement avec les partenaires du Club dont la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, la Banque Africaine de Développement et d'autres organisations bilatérales et multilatérales.

Rappelons ici que **le fait que le Club s'intéresse au développement à moyen et à long terme de la région n'implique d'aucune manière qu'il n'est pas concerné par les réalités dans l'immédiat et le court terme.** C'est ainsi par exemple que dans le Plan de Travail du Club, figurent en bonne position les crises alimentaires, la peste aviaire, l'invasion des criquets pèlerins, les tensions et les dynamiques des conflits.

### ↳ Transformation du monde rural et Développement durable

En rapport avec le développement agricole et rural en général, deux questions majeures sont abordées à travers l'action du CSAO :

1. Quel sera l'avenir de la sécurité alimentaire durable dans la région ouest africaine ? Comment rompre avec les crises alimentaires récurrentes auxquelles la région fait face depuis les grandes sécheresses des années'70 ?
2. Quelles seront les transformations du monde rural permettant d'apporter une réponse aux nombreux enjeux et défis en terme de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire, d'accroissement de la productivité et des revenus, de création d'emplois.

Dans le but de contribuer à la réponse à ces questions stratégiques, le CSAO entretient un partenariat étroit avec les différents acteurs régionaux que sont le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA, le ROPPA et d'autres dans le cadre d'un certain nombre de chantiers prioritaires.

**Dans le domaine de la sécurité alimentaire**, les chantiers communs concernent surtout la recherche de mécanismes de prévention et de gestion durable des crises alimentaires. A ce titre, le CSAO co-anime avec le CILSS le réseau de prévention des crises alimentaires, qui, en tant que cadre de réflexion et d'analyse, permet une meilleure information et une coordination des actions sur le terrain, mais aussi une mobilisation des acteurs et décideurs concernés dans la région ainsi que de la communauté internationale. C'est à travers ce mécanisme que fut adoptée la charte de l'Aide alimentaire lors du sommet des chefs d'États et de Gouvernement du CILSS tenu le 10 février 1990 en Guinée Bissau et à laquelle nous donnons suite.

En réponse à la persistance des crises alimentaires dans la région, le CSAO envisage très prochainement des chantiers communs avec les partenaires de la région portant sur l'atténuation des causes structurelles de ces crises. Cela s'ajoute à ceux visant l'identification et la mise en œuvre de mécanismes de gestion durable des catastrophes bien connues dans la région comme les criquets pèlerins et la grippe aviaire qui ont une forte incidence sur la sécurité alimentaire comme ce fut le cas en 2004 et 2005.

Cette question de sécurité alimentaire est appréhendée dans sa dimension la plus large possible en intégrant les préoccupations liées au développement des filières agricoles dans l'espace ouest africain. A ce titre, le CSAO a engagé avec les acteurs régionaux un chantier sur le thème de **l'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : potentialités et défis dans la perspective de construction d'un marché régional**. Cette réflexion devrait déboucher dans les mois à venir sur l'organisation d'un forum régional sur les perspectives de développement de ce secteur.

**Face aux principaux défis liés à la sécurité alimentaire et la croissance économique en général, le CSAO a engagé des réflexions avec les acteurs régionaux sur la transformation du monde rural à l'horizon 2025.** Cette réflexion multidimensionnelle embrasse à la fois les aspects sociodémographiques, économiques, de transformation institutionnelle et démocratique avec une attention centrale sur la question du **devenir des jeunes ruraux** et la transformation des sociétés rurales. Dans les mois à venir, il est envisagé l'organisation d'un forum régional sur la *Vision du milieu rural pour les 20 années à venir et les implications pour les politiques de développement et les investissements dans le secteur agricole et rural*. Cela devrait donner des arguments et des éléments d'aide à la prise de décision pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes d'action.

#### ↳ Développement local et processus d'intégration régionale

**La priorité que le Club accorde à la dimension régionale du développement n'implique d'aucune manière qu'il n'est pas préoccupé par ce qui se passe au niveau local et national.** Bien au contraire, le Club est d'avis qu'il existe une complémentarité indissociable entre la construction du développement aux niveaux local, national et régional. Le Club pense par ailleurs que peu de pays de la région arriveront à réduire la pauvreté, promouvoir

une croissance pro pauvres, répondre aux besoins d'une population en rapide expansion, atteindre les Objectifs du Millénaire et se positionner sur les marchés mondiaux sans ancrer plusieurs aspects de leur développement dans le cadre d'une approche axée sur la complémentarité des États et des acteurs au niveau de l'espace régional.

Ainsi par exemple, dans le cadre de deux chantiers communs avec la CEDEAO et d'autres partenaires, notre action vise à favoriser le renforcement de la complémentarité entre ces trois niveaux de construction du développement.

---

### **Premier chantier : la coopération transfrontalière**

Il y a quelques années, le président Alpha Oumar Konaré du Mali proposait aux Africains de l'Ouest de mettre en oeuvre le concept de « pays frontière » pour faire des lignes frontalières des lieux de cohésion plutôt que de division. Il imaginait que les habitants des zones frontalières pourraient un jour partager des infrastructures, des écoles, mettre en oeuvre ensemble des projets qu'ils auraient conçus par le dialogue et la concertation. Il proposait de construire l'intégration régionale avec les citoyens de l'Afrique de l'Ouest. Le gouvernement du Mali nous a demandé en 2003 de l'aider à promouvoir cette vision concrète de l'intégration régionale. Trois ans plus tard, le bilan est le suivant : **trois opérations pilotes de coopération transfrontalière de terrain financées par des partenaires au développement sont en cours d'exécution ou de montage**, les organisations d'intégration régionale ouest-africaine ont intégré la coopération transfrontalière dans leur stratégies, un cadre juridique communautaire a été formulé par la CEDEAO, la Commission Européenne a fait officiellement part de sa disponibilité à intégrer un programme d'appui à la coopération transfrontalière dans le cadre du 10<sup>e</sup> FED régional.

---

### **Deuxième chantier : appui à la formulation de politiques et à la mise en oeuvre d'investissements par l'élaboration d'un Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest**

Par le biais de la réalisation d'un Atlas régional sur les transports, les télécommunication, le coton, les langues, la population, les migrations, ou encore l'eau, nous nourrissons le débat en vue de **décisions concrètes tant en ce qui concerne les politiques de développement de la région que les investissements requis pour un aménagement productif et anticipatif du territoire.**

Ce chantier consiste notamment à :

- Établir les faits tels qu'ils ressortent de l'ensemble des sources d'informations et bases de données disponibles.
- Situer l'Afrique dans les évolutions mondiales et l'Afrique de l'Ouest dans le contexte africain.
- Faire ressortir des pistes d'action concrètes complémentaires au niveau régional; par exemple, la gestion transnationale des bassins cotonniers ou l'aménagement du territoire régional comme outil d'anticipation des mouvements migratoires.

### ↳ Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et Sécurité

**En 2004, le CSAO a fusionné les dossiers Gouvernance et Conflits**, comme préconisé par les membres du Groupe d'Orientation des Politiques (GOP) en octobre 2003. Ces deux dossiers désormais regroupés, s'attachent à explorer les interactions entre les dynamiques des conflits et les modes de gouvernance en place ou en construction.

**La construction ou la consolidation de la paix et la démocratie, et la promotion de la sécurité en Afrique de l'Ouest requièrent plus que la seule résolution de conflits ponctuels.** Cela nécessite en effet d'aborder les dynamiques de transformation (démographiques, politiques, économiques, culturelles et institutionnelles) des sociétés ouest africaines qui sont à l'origine des conflits actuels et influent sur les modalités de sortie de crise. Les dimensions régionales et spatiales des conflits, liées aux flux forcés de populations, au commerce illicite de matières premières et d'armes légères, aux liens entre élites politiques et groupes rebelles des pays limitrophes, sont autant de facteurs expliquant leur durée et diffusion au niveau local, national, transfrontalier et régional. Les conflits violents ont des impacts très négatifs sur les systèmes sociaux et économiques, impacts qui touchent de manière plus aigüe les enfants, les jeunes, les femmes, les populations déplacées et les communautés.

**S'appuyant sur cette analyse, le CSAO et ses partenaires ont structuré leurs travaux autour des questions stratégiques suivantes :**

- Quelles sont les dynamiques des conflits en Afrique de l'Ouest et leurs modes de résolution ?
- Quels enseignements les acteurs tirent-ils des tentatives et processus de résolution des conflits récents et en cours ?
- Comment ces leçons pourraient-elles éclairer les stratégies et programmes de prévention des conflits, de sortie de crise et de développement durable ?
- Quelles sont les capacités endogènes de la région en matière de prévention des conflits et de gouvernance ?
- Comment les valoriser et les capitaliser en appui au développement des pays d'Afrique de l'Ouest ?
- Face aux dynamiques de transformation à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale, quels ajustements pourraient être apportés aux modes de gouvernance actuels pour permettre aux sociétés africaines de bénéficier davantage de leur processus d'adaptation et de mieux affirmer leur positionnement au niveau global ?
- Comment le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance peut-il contribuer à la construction et la consolidation de la paix et la démocratie en Afrique de l'Ouest ?
- Comment impliquer les acteurs de la région dans sa prise en charge et sa matérialisation ?

**Le CSAO préconise une approche régionale qui décloisonne les acteurs et une articulation entre le post conflit et les politiques de développement pour obtenir des résultats durables.** Pour contribuer à la construction de la paix et la démocratie et valoriser les capacités propres de la région, le CSAO favorise une approche basée sur le partenariat avec les acteurs institutionnels et de la société civile concernés et considère les Forums comme des lieux de rencontres et d'échanges permettant un décloisonnement et une mise en synergie des divers acteurs impliqués dans le devenir de la région. Dans ce contexte, il apparaît indispensable que chaque société prenne conscience de sa spécificité, de son histoire, de ses capacités endogènes pour mieux faire face aux défis du présent et ainsi mieux préparer le terrain pour les générations futures.

A titre d'exemple, des résultats significatifs ont été atteints en 2005 dans les domaines suivants :

- Diffusion des analyses et des connaissances liées aux réalités de terrain;

- Mise en réseau des acteurs ;
- Impact sur les décisions et les politiques ;
- Concrétisation et développement du partenariat avec la CEDEAO sur les questions de gouvernance, de démocratie, de paix et de sécurité.

**Le CSAO a accordé une haute priorité au dialogue** politique dans la prévention et dans la résolution des conflits, mais aussi dans la construction de la démocratie et la bonne gouvernance. Cela s'est traduit par l'importance accordée et l'ampleur donnée au Forum des partis politiques, des médias et de la société civile organisée en juillet 2005 à Cotonou. Cette rencontre inédite a réuni quelque 300 participants de 18 pays de la région. Les acteurs de la région ont été représentés dans leur diversité de même que des partenaires au développement (dont des membres du GOP). Pour chaque pays, quatre partis politiques étaient représentés dont les deux premiers siégeant au gouvernement et les deux premiers dans l'opposition. La société civile a été représentée dans chaque pays, par quatre personnes issues de la jeunesse, des femmes, des organisations de producteurs agricoles ou des syndicats, des ONG et /ou des leaders religieux et traditionnels. Concernant les médias, il y a eu pour chaque pays deux représentants dont un issu des milieux officiels ou proche de l'État, et un autre issu des milieux indépendants, privés ou proches de l'opposition.

La présence effective de cette diversité au Forum de Cotonou a permis la mise en dialogue d'acteurs souvent cloisonnés, et dans certains cas protagonistes sociaux ou politiques. Ce Forum a donné lieu à une Déclaration qui a été portée par la CEDEAO à la connaissance des Chefs d'État de la région pour suivi. Il est prévu qu'en 2007, ce même type de Forum sera organisé par la CEDEAO avec la collaboration du CSAO.

**Concernant la mise en œuvre du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la Paix et la Bonne Gouvernance**, le Forum de Cotonou, les multiples ateliers organisés sur le terrain en Afrique, les réunions des Ambassadeurs des pays d'Afrique de l'Ouest à Paris, les médias, les rencontres sur ce sujet à l'OCDE ont permis au CSAO de contribuer à la dissémination du contenu et des enjeux de ce Protocole d'une grande importance pour l'avenir de la région.

**L'Initiative de valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance a donné lieu à un atelier organisé à Conakry** qui a regroupé plus de 60 participants provenant de 13 pays d'Afrique de l'Ouest. Il a permis de dresser un bilan sur l'état des lieux en matière de modes endogènes de gouvernance, de prévention des conflits et de médiation. Il a été une étape importante dans un processus participatif du CSAO qui se poursuit avec des chercheurs, universitaires, experts, membres de la société civile, femmes et gestionnaires engagés dans la gouvernance publique en Afrique de l'Ouest.

**Dynamiques de sortie de crise** : Cette thématique a été déclinée dans une série d'actions complémentaires au Sénégal et en Guinée Bissau qui doivent contribuer à une meilleure connaissance de la perception, de l'expérience et des perspectives possibles pour les différents types d'acteurs impliqués. Ces actions visaient ainsi à participer à l'éclairage des partenaires au développement et des organisations régionales sur les approches, les stratégies et programmes à développer en appui aux facteurs favorisant la paix, la démocratie et le développement dans les situations de sortie de crise au niveau de la sous-région.

## 7. Résultats escomptés et impact

---

Aucune structure, même si ses résultats ont été positifs pendant une période de trente ans, ne peut ignorer qu'il lui est impératif d'avoir une niche qui lui soit propre, de produire des résultats complémentaires à ceux produits par d'autres structures, d'utiliser de manière efficace les fonds qui sont mis à sa disposition et de contribuer à l'adoption de décisions et la mise en œuvre de programmes d'investissement qui peuvent contribuer à l'amélioration au quotidien et dans le futur des populations ainsi qu'à une meilleure sécurité pour tous. Et le Club ne fait pas exception.

Sans aller dans le détail, je voudrais indiquer que l'évaluation et la revue des travaux du Club effectuées l'année dernière par l'Allemagne et le Canada ont conclu de manière positive à la pertinence, à l'utilité et à l'efficacité du Club. Il a été par ailleurs souligné que ses méthodes de travail contribuaient de manière significative à la mobilisation et au renforcement des capacités d'analyse, de décision et d'action des divers acteurs de la région.

Mais rien n'est parfait et un point qui nécessite une attention particulière au niveau du Club, c'est de mieux faire savoir son savoir-faire. En d'autres termes, des efforts additionnels doivent être consentis en matière d'information de l'ensemble de ses partenaires sur ses travaux. Cette rencontre aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans le cadre de cette recommandation.

Nous savons que pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la poursuite de nos chantiers communs avec nos partenaires sur le terrain et dans les pays développés, il nous est nécessaire de pouvoir disposer dans la durée de ressources financières stables et prévisibles. Je voudrais ici réitérer notre appréciation à tous les pays membres de l'OCDE qui nous apportent leur appui tant intellectuel que financier.

Je voudrais également en terminant vous inviter à nous rendre visite dans nos bureaux à Issy-les-Moulineaux ou à communiquer avec nous pour obtenir de plus amples informations sur ce que nous faisons et nous nous proposons de faire au cours des prochaines années. Nous sommes à votre disposition.

Je vous remercie pour votre attention.